

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2014

Réception par le Prefet : 11/07/2014

Publication : 18/07/2014



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2014-7-5-10

Séance du vendredi 11 juillet 2014

### **CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019 SOUTIEN AUX PROJETS D'INTERET LOCAL PROGRAMME 2014**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2013-5-5-1 du Conseil Général du 5 décembre 2013 relative à l'adoption des 7 Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération pour la période 2014-2019,
- VU la délibération n°CG-2014-2-5-1 du Conseil Général du 13 mars 2014 relative au Budget 2014 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2014, les Projets d'Intérêt Local,
- VU la délibération n° CG-2014-2-5-2 du Conseil Général du 13 mars 2014 portant sur la réaffectation des enveloppes PIL entre Territoires de Vie,
- VU la délibération n° CG-2014-3-A-6 du Conseil Général du 25 juin 2014 relative à la décision modificative n°1-2014,
- VU l'avis favorable des Commissions Territoriales des 26 et 29 novembre 2013 et du 12 décembre 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AV OIR DELIBERE

- Approuve la programmation au titre de l'exercice 2014 en matière de soutien aux projets d'intérêt local relevant des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019, pour 249 projets représentant un montant total de 5 636 925 € et selon la répartition suivante :

<b>Territoire de Vie</b>	<b>Montant des subventions</b>	<b>Nombre de projets</b>
Piémont-Val d'Argent, Pays Welche	476 887 €	34
Colmar, Fecht et Ried	1 114 989 €	48
Florival, Vignoble, Plaine du Rhin	349 274 €	26
Thur Doller	575 146 €	33
Région Mulhousienne	1 423 949 €	47
Trois Pays	437 807 €	21
Sundgau	1 258 873 €	40
<b>TOTAL</b>	<b>5 636 925 €</b>	<b>249</b>

La liste détaillée des projets figure en annexe.

- Précise que les crédits nécessaires sont à prélever sur le **Budget 00-Chapitre 204-Fonction 71-Nature 204141 et 204142 - Service 006**. Le détail des imputations se trouve dans les tableaux annexés au rapport.

Adopté

1 abstention : Monsieur Francis FLURY

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER